



## Fiche de données de sécurité

### 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Produit : **DEGY MEGA**

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Produit biocide insecticide (TP18)  
Liquide de contact (CL), prêt à l'emploi

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **KWIZDA-France SAS**  
30 avenue de l'Amiral Lemonnier  
F-78 160 Marly-le Roi  
Tél. 01 39 16 09 69  
Fax 01 39 16 47 07  
[ah@kwizda-france.com](mailto:ah@kwizda-france.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison de Paris, Tel : +33 (0)1 40 05 48 48  
ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59 (accès au centre anti poison le plus proche)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification du mélange

En accord avec la directive 67/548/EEC ou la directive 1999/45/EC

#### **Phrases de risque**

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

En accord avec la directive 67/548/EEC ou la directive 1999/45/EC



N : Dangereux pour l'environnement

Composants déterminants l'étiquetage :

Contient du : Permethrine (ISO) Peut déclencher une réaction allergique.

### Conseils de prudence

- S1/2 Conserver sous clef et hors de la portée des enfants.
- S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- S23 Ne pas respirer les vapeurs.
- S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

### **2.3 Autres dangers et évaluation PBT vPvB**

Contient de la perméthrine, peut entraîner une réaction allergique.

Ne pas utiliser dans des endroits fréquentés par des chats.

## **3. COMPOSITION / INFORMATION ON COMPONENTS**

Caractérisation chimique : mélange.

Description : Liquide de contact prêt à l'emploi basé sur les substances actives Acétamipride et Perméthrine.

<b>INGREDIENTS DANGEREUX</b>				
<b>Nom</b>	<b>N°CAS/ EINECS</b>	<b>Concentration</b>	<b>Classification 67/548/EEC</b>	<b>CLP (R1272/2008)</b>
<b>Substances actives</b>				
Acétamipride (ISO)	CAS :160430-64-8	1 g/l 0,1 % (w/w)	Xn R22 R52/53	Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 3, H412 GHS07
Perméthrine (ISO)	52645-53-1 258-067-9	4 g/l	N, Xn, R20/22, R43,R50/53	GHS07, GHS09, Acute Tox. 4, H302; Skin Sens., H317; Acute Tox. 4, H332; Aquatic Chronic 1, H410
<b>Autres composants</b>				
Propylène carbonate	CAS: 108-32-7 EINECS: 203-572-1 Index number: 607- 194-00-1	16.70	Xi R36	Eye Irrit. 2, H319
orange terpene	CAS: 8028-48-6 EINECS: 232-433-8	2.37	R10 ; Xi- R36/38 ; Xn- R65 ; R43 ; N- R50/53	Flam. Liq. 3, H226; Eye Irrit. 2, H319; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens.1, H317; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410

## **4. MESURES DE PREMIER SECOURS**

### **4.1 Description des premiers secours**

En cas de perte de connaissance, placez la victime en position latérale de sécurité.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

#### **Après inhalation**

Faire respirer de l'air frais. Garder la personne au calme. Consulter immédiatement un médecin.

### **Contact avec la peau**

Nettoyer la peau avec de l'eau et du savon, rincer abondamment. En cas de rougeur ou d'irritation, consulter un médecin.

### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment l'œil à l'eau et consulter un médecin en cas d'irritation.

### **Après ingestion**

En cas d'ingestion, d'accident ou de malaise consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Prendre contact avec le centre antipoison le plus proche.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1 Moyen d'extinction**

Moyens recommandés : CO<sub>2</sub>, poudre sèche, mousse ou eau pulvérisée

Moyen à éviter : eau sous pression/eau pulvérisée si il existe un risque de pollution des égouts ou de la nappe phréatique.

### **5.2 Dangers particuliers**

Pas de danger particulier.

### **5.3 Conseil aux pompiers**

En cas de feu, porter un équipement respiratoire autonome et une combinaison de protection intégrale

### **Autres recommandations**

Endiguer les écoulements pour empêcher leur entrée dans l'eau ou les systèmes de drainage

## **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les instructions de précautions et les équipements de sécurité, voir la section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute infiltration dans les égouts, les eaux de surfaces ou souterraines.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utiliser un matériau absorbant (sable, diatomite, sciure de bois, absorbants universels ou pour les acides), balayer et pelleter le produit solide

Placer dans des containers fermés et étiquetés conçus pour l'élimination de déchets en accord avec la réglementation en vigueur

Nettoyer le sol à l'aide d'une solution aqueuse additionnée de détergent.

Récupérer les eaux de lavage dans un récipient adapté.

## **6.4 Référence aux autres sections**

Voir section 7 pour les informations concernant la manipulation sûre du produit  
Voir section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle  
Voir section 13 pour les informations sur l'élimination

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Respecter les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques.  
Ne nécessite pas de mesure spécifique ou particulière.  
Respecter les instructions d'utilisation.  
Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.  
Porter des gants appropriés.  
Se laver les mains après chaque utilisation.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### Mesures techniques et température

Stocker dans des containers fermés dans un local frais, sec et bien ventilé et à l'abri du gel.  
Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.  
Garder dans des containers hermétiquement fermés.  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Ne pas réutiliser les emballages vides.

## **8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Assurer une bonne ventilation et/ou une bonne extraction de l'air sur le lieu de travail

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Ingrédients ayant des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail : le produit ne contient aucune quantité pertinente de substances ayant des valeurs critiques qui doivent être contrôlées sur le lieu de travail

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### Mesures d'hygiène et de protection générales

Eviter tout contact non nécessaire avec le produit. Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail et le garder rangé.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé et laver précautionneusement avant réutilisation

#### Equipement de protection individuel

Pas de protection respiratoire obligatoire dans le cadre d'une utilisation normale

#### Protection des mains



En cas d'utilisation intensive, il est recommandé de porter des gants.

Ne plus utiliser les gants en cas de contamination interne du gant, de perforation ou lorsque la contamination externe ne peut être enlevée.

Matériau du gant :

En raison de tests manquants, aucune recommandation sur le matériau du gant ne peut être fournie pour ce produit/mélange chimique.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, il dépend aussi de la qualité, variable d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau du gant ne peut être estimée à l'avance et doit donc être vérifiée avant toute utilisation.

Temps de pénétration du gant :

Ce temps doit être récupéré auprès du fabricant des gants et doit être scrupuleusement observé.

Protection oculaire



Le port de lunettes de protection de type panoramique est recommandé.

Protection corporelle

Vêtement de travail de protection

Limitation et supervision de l'exposition dans l'environnement

Empêcher toute infiltration dans les égouts, les eaux de surfaces ou souterraines. Informer les autorités en cas de fuite/infiltration dans un cours d'eau ou les égouts.

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Apparence:

Forme	Liquide
Couleur	Blanchâtre
Odeur	sans
pH	7
Point d'ébullition	> 100°C
Flash point:	non applicable
Auto inflammation	non applicable
Danger d'explosion	non applicable
Densité	1 à 20°C
Solubilité:	Soluble dans l'eau

### **9.2 Autres informations**

Pas d'autres données disponibles.

## **10. STABILITE ET REACTIVITE**

### **10.1 Réactivité**

Pas d'autres données disponibles

## **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

## **10.3 Possibilité de réaction dangereuse**

Pas de réaction dangereuse connue si le produit est utilisé en accord avec les spécifications.

## **10.4 Conditions à éviter**

Pas de données disponibles.

## **10.5 Matières incompatibles**

Pas d'incompatibilité connue avec les matériaux d'emballage. Éviter de mélanger le produit avec d'autres produits chimiques.

## **10.6 Produits de décompositions dangereux**

Aucun dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

# **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## **11.1 Information on sur les effets toxicologiques**

### **Toxicité aiguë :**

**LD/LC50 valeurs pertinentes pour la classification :** De l'Acétamipride

- DL<sub>50</sub> voie orale : 314 mg/kg (rat femelle) 417 mg/kg (rat mâle)
- DL<sub>50</sub> voie cutanée / rat: >2000 mg/kg.
- LC50 inhalation 4H / rat: 1,15 mg/l

### **Effet d'irritation :**

**Peau :** Non irritant

**Œil :** Non irritant

**Sensibilisation :** Pas d'effet sensibilisant connu

**LD/LC50 valeurs pertinentes pour la classification:** Permethrine technique

Par voie orale: 300 < DL 50 (rat) <= 2000 mg/kg

Par voie cutanée: 2000 < DL 50 pc (lapin) <= 5000 mg/kg

DL 50 > 2000 mg/kg

Par inhalation: 1 < CL50 <= 5 mg/l

CL 50 (rat) > 0.48 mg/l

### **Effet d'irritation :**

**Peau :** minimale

**Œil :** modérée

**Sensibilisation :** Nocif par inhalation. Les contacts prolongés ou répétés avec la substance peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Peut entraîner une réaction allergique par contact cutané.

# **12. INFORMATION ECOLOGIQUE**

## **12.1 Toxicité**

**Effets écotoxicologiques :** Données pour la matière active Acétamipride

**Toxicité aquatique :**

- \* - CL<sub>50</sub> Poisson (96 h) > 100 mg/l
- \* - CL<sub>50</sub> Daphnia (48 h) > 49,8 mg/l
- \* - CL<sub>50</sub> Algue (48 h) > 98,3 mg

**Données pour la matière active** : perméthrine technique  
CL 50 (Poisson : truite arc-en-ciel): 0,0001 < CL50 <= 0,001 mg/l  
DL50(oiseaux) : > 9800 mg/kg

### **12.2 Persistance and dégradabilité**

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas de potentiel de bioaccumulation pour la matière active

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de potentiel de caractère PBT ou vPvB pour la matière active

### **12.6 Autres effets néfastes**

Ne pas utiliser dans des endroits fréquentés par des chats.

### **Note générale :**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## **13. CONDITIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

### **Pour les professionnels :**

#### **13.1 Traitement des produits non utilisé**

Le produit non utilisé doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

#### **13.2 Traitement des produits non utilisé**

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets.

### **Pour les amateurs**

#### **13.1 bis Traitement des produits non utilisé**

Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

#### **13.2 bis Traitement des produits non utilisé**

Éliminer l'emballage conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par la filière de collecte sélective des déchets d'emballage ménagers si l'emballage est conforme aux consignes de tri.

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**



#### **14.1 Numéro ONU**

3082

#### **14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (permethrin)

#### **14.3 Classe de danger pour le transport**

9 (item M7, Hazard code 90)

#### **14.4 Groupe d'emballage**

III

#### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Voir symbole

#### **14.6 Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur**

Non applicable

#### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

O.A.C.I. (by air)

Transport: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (permethrin)

UN number : 3082

Class : 9

Group : III

Label : 9

Passengers : 911 (unlimited)

Cargo : 911 (unlimited)

I.M.D.G. (by sea)

Transport assimilation : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (permethrin)

UN number : 3082

Class : 9

Group : III, page 9029

Label : 9

Mark : Marine pollutant.

### **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Ce mélange ne tombe pas dans le champ d'application du règlement (CE) n°2037/2000 du Parlement européen et du Conseil du 29 juin 2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Ce mélange ne tombe pas dans le champ d'application du règlement (CE) n°850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE.

Ce mélange ne tombe pas dans le champ d'application du règlement (CE) n°689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ce mélange ne fait pas l'objet de dispositions particulières concernant la protection de la santé humaine ou de l'environnement au niveau communautaire.

Ce mélange n'est pas concerné par la classification ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement).



### **Réglementation nationale :**

Ce mélange n'est pas concerné par la classification ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement)

### **15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

L'évaluation sur la sécurité chimique n'a pas encore été menée

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constituent pas une garantie sur des caractéristiques du produit and n'établit pas une relation contractuelle valide.

**(Ne sont pas applicables à la formulation en elle-même)**

Phrases pertinentes :

R10	Inflammable
R20/22	Nocif par inhalation et en cas d'ingestion
R36	Irritant pour les yeux
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### **Abréviations et acronymes :**

CAS : Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals

CLP : REGULATION (EC) No 1272/2008 on classification, labeling and packaging of substances and mixtures

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

### **Mise à jour :**

Se référer aux instructions techniques pour l'utilisation

*Les informations contenues dans cette Fiche de Données Sécurité se basent sur le niveau actuel des connaissances scientifiques et techniques en la matière à la date de mise à jour et sont données de bonne foi.*

*Les données contenues n'ont pas pour but de confirmer les propriétés des produits et ne constituent pas d'engagement contractuel et légal. Elles ne devront pas davantage être utilisées comme base de commande.*

*Cette fiche complète les données techniques mais ne les remplace pas.*

*L'utilisateur prend sous sa responsabilité de connaître et d'appliquer les textes et mesures de mise en œuvre ainsi que les précautions liées à l'utilisation du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées ne le sont que dans le but d'aider l'utilisateur à remplir les obligations qui lui incombent lors de la mise en œuvre des produits susmentionnés. Il est recommandé de se référer aux mesures ou dispositions nationales ou internationales pouvant s'appliquer car la liste des dispositions écrites dans ce document ne doit pas être considérée comme exhaustive. Ce document n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent notamment concernant la détention, l'utilisation ou la destination du produit pour lesquelles il est seul responsable.*